

Droit fiscal des affaires

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

- **Contenu** : Cet enseignement initie les étudiants aux modalités d'imposition des résultats des entreprises qui relèvent de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés ; il vise également à leur faire comprendre que le choix fiscal de l'entreprise va orienter la fiscalité de son dirigeant. Ce cours ne se limite donc pas à l'étude des mécanismes d'imposition, mais invite les étudiants à la réflexion stratégique qui conduit l'entreprise et son dirigeant à l'exercice du choix fiscal. Il est divisé en trois grandes parties, consacrées à : La fiscalité des entreprises à l'impôt sur le revenu, La fiscalité des entreprises à l'impôt sur les sociétés, et la Taxe sur la valeur ajoutée.
- **Évaluation** : La note de Droit fiscal des affaires, sur 50 (coefficient 2.5), repose sur un contrôle continu intégral.

Heures d'enseignement

Droit fiscal des affaires - CM	CM	30h
Droit fiscal des affaires - TD	TD	20h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Droit fiscal des affaires CM	MATIERE	30h			
Droit fiscal des affaires TD	MATIERE		20h		

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif